

**LA CHAIR DU SOCIAL. ÉLÉMENTS POUR UNE CRITIQUE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Nicolas Piqué

(IHRIM – Université Grenoble-Alpes)

Les lieux de désaccord entre philosophie anglo-saxonne et philosophie continentale ou française ne manquent pas. La modalité d'analyse de la politique compte indéniablement parmi ces motifs de désaccord. Là où la première tente souvent d'élaborer des procédures permettant de réguler le débat démocratique, une partie de la seconde interroge davantage les fondements, ou l'absence de fondement de la pratique démocratique. Une des caractéristiques du débat français consiste à étudier la démocratie comme régime de dissensus, de mésentente et ce non pas comme étape transitoire mais comme caractéristique indépassable.

Dans une telle perspective l'intérêt général apparaît soit comme le symptôme d'une naïveté presque coupable, soit comme indice d'une idéologie. Mon intervention s'inscrira résolument dans le cadre de cette hypothèse, essayant toutefois de tracer une voie singulière. Cette dernière ne tiendra donc pas à sa dimension critique à l'égard de la notion d'intérêt général, les critiques de la logique de l'intérêt général ne manquant pas, depuis Marx et Engels au moins. Me tenant à l'écart d'une logique critique d'inspiration marxiste, la particularité de mon hypothèse néanmoins critique tient peut-être davantage à ses motifs, qui renvoient à deux caractéristiques problématiques de la logique de l'intérêt général.

La première concerne le dépassement du particulier vers le général. L'intérêt général présuppose la possibilité d'une telle articulation entre le particulier et le général, sorte d'hypostase supérieure (peu importe ici la modalité de cette relation, qu'elle relève ou pas, par exemple, du sacrifice ou de la vertu). Ce n'est donc pas la question du mode de détermination de l'intérêt général qui m'occupera mais bien la possibilité même de cette articulation dialectique ascendante entre le particulier et le général. La logique perspectiviste constituera l'enjeu de cette première question.

La deuxième caractéristique problématique renverra à ce qui m'apparaît être la condition fondamentale d'une théorie de l'intérêt général, soit une théorie de l'unité, de l'homogénéité du corps social.

L'objet de cet article ne portera donc pas, on l'aura compris, sur l'analyse des procédures permettant d'atteindre l'intérêt général. Il consiste à dégager et à critiquer les présupposés d'une telle logique unifiante et dialectique en s'appuyant sur les philosophies de M. Merleau-Ponty et de C. Lefort. Les raisons et la logique qu'il est possible de circonscrire dans leurs textes permettent, me semble-t-il, de mener à bien la critique annoncée ; elles n'ont pas encore totalement fait l'objet de l'attention qu'elles méritent, alors qu'elles dessinent un foyer original au sein de la philosophie politique française de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

La suite des analyses à venir résultera donc d'une hypothèse et d'une lecture interprétatives consistant à identifier en différents lieux une logique à l'œuvre qui permet de penser et construire une critique du modèle de l'intérêt général.

Un premier moment sera consacré à l'analyse des critiques adressées par M. Merleau-Ponty et C. Lefort à la théorie de l'unité, à la logique du corps. Un deuxième moment s'attachera à l'étude de ce qu'il est possible de désigner comme logique de la chair.

La formulation explicite d'une critique de l'intérêt général ne se trouve comme telle ni chez M. Merleau-Ponty ni chez C. Lefort. Il me semble pourtant que la condition transcendantale d'une théorie de l'intérêt général se trouve remise en cause par ce que je propose d'appeler le perspectivisme merleau-pontien. Il devient dès lors nécessaire de relier entre elles des propositions relevant de champs distincts, mais dont les enjeux communiquent ; la philosophie politique ne relève pas uniquement d'une analyse descriptive de la réalité dissociée d'un pouvoir pensé comme une substance. Penser la politique conduit à penser la situation au monde des hommes.

Autant dire que la critique de l'intérêt général que je vais reconstituer ne sera pas une critique méthodologique ou formelle, mais une critique fondamentale. Ce qui peut être remis en cause dans l'intérêt général ne relève pas d'une critique portant sur les modèles procéduraux de découverte de l'intérêt général ; ce qui pose problème, ce n'est pas la construction de dispositifs permettant d'atteindre ou de formuler l'intérêt général. Mais ce qui est en cause, c'est la possibilité même d'identifier une position à partir de laquelle il serait possible d'identifier ce que pourrait être l'intérêt général. Chez C. Lefort c'est l'effet d'homogénéisation, condition et résultat de la logique de l'intérêt

général, qui est interrogé ; pour M. Merleau-Ponty c'est la possibilité même d'un lien entre particulier et général qui est en cause.

### **Perspective et points de vue**

Rapporté à l'hypothèse de l'intérêt général, le ressort de l'analyse des positions de M. Merleau-Ponty me paraît tenir à l'impossible dépassement de la singularité du point de vue.

C'est dans ce sens que ce que j'appelais le perspectivisme merleau-pontien me semble décisif. Les principes de la critique de l'intérêt général tiennent à l'analyse de notre rapport au monde. Ils trouvent leur origine dans la reconnaissance de notre inscription particulière au monde. Cette inscription particulière s'avèrera singulière lorsque le principe d'une position de surplomb sera remis en cause. C'est l'articulation entre le particulier et une relève générale surplombante ou de survol qui se trouve critiquée.

Ces propositions sont développées dans *Le visible et l'invisible* ; mais elles sont aussi abordées par M. Merleau-Ponty dans un cadre historiographique ou politique dans les *Résumés de cours* au Collège de France ainsi que dans les *Aventures de la dialectique*.

Dans *Le visible et l'invisible*, plus particulièrement dans ses parties rédigées, les analyses se font d'abord critiques. Il s'agit en fait d'une double critique menée en parallèle, contre « le survol ou la fusion<sup>1</sup> », ces deux formes de positivisme qui prétendent toutes deux arriver à saisir et reconstituer de manière exhaustive, fidèle et pleine la vérité des choses. La critique du survol, de la position de surplomb, comprise comme saisie des essences est la plus développée. Elle prend aussi la forme, on y reviendra, de la critique de la dialectique. M. Merleau-Ponty les conteste au nom du caractère illusoire d'un « regard du dehors<sup>2</sup> ».

Contre ces prétentions et ces illusions, il faut en effet à l'inverse souligner qu'il n'y a pas de synthèse possible, de réconciliation, de fusion ou de coïncidence. Il y a « déhiscence, recouvrement incessant mais jamais assuré entre moi et le monde, moi et

---

<sup>1</sup> M. Merleau-Ponty, *Le Visible et l'invisible* [1964], Paris, Gallimard, 1988, p. 169.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 157.

autrui<sup>3</sup> ». Ces analyses reconnaissent notre incontournable ancrage singulier dans le monde. Le thème du corps voyant, de ses dimensions à la fois visible et invisible, montre à quel point notre rapport au monde est singulier ; singulier et non particulier parce qu'aucun dépassement vers une position surplombante n'est possible. C'est bien la dialectique entre particulier et général qui est impossible.

Le perspectivisme résulte donc à la fois d'un singularisme et d'une critique du surplomb, qui prend souvent la forme d'une critique de la dialectique, dont la philosophie de Hegel représente le modèle achevé et celle de Sartre l'adversaire contemporain.

Je ne vais pas développer davantage pour elle-même cette systématisme propre à *Le visible et l'invisible* ; il aura été plus opportun de repérer les schèmes à même de structurer la critique de l'intérêt général. De ce point de vue l'attention de M. Merleau-Ponty aux illusions des positions de surplomb me paraît à la fois décisive et fondamentale.

Cette systématisme conceptuelle se retrouve également dans des analyses historiques et politiques. *Les aventures de la dialectique* précisent par exemple que « chaque perspective n'est donc là que pour en préparer d'autres [...] le savoir n'est jamais catégorique, il est toujours sous bénéfice d'inventaire<sup>4</sup> ». Il n'y a « pas de savoir absolu<sup>5</sup> » permettant d'atteindre le point d'articulation entre particulier et général. La dialectique, au moins dans sa version hégélienne, se leurre lorsqu'elle le postule. L'histoire, à l'inverse, souligne « l'épaisseur du social<sup>6</sup> ». La notion d'entrelacs sert alors à analyser les rapports étudiés par M. Weber entre capitalisme et protestantisme. Il n'est pas possible d'établir des relations dialectiques entre particulier et général, pas plus qu'entre moments historiques ou domaines de réalités historiques.

Les lectures de M. Weber, dans les *Résumés de cours* aussi bien que dans *Les aventures de la dialectique*, relèvent de cet enjeu : grâce à cet auteur il devient possible de détailler « la crise de l'entendement<sup>7</sup> », de montrer comment « d'Alain à M. Weber

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 162-165.

<sup>4</sup> M. Merleau-Ponty, *Les aventures de la dialectique* [1955], Paris, Gallimard, 2000, p. 18.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>7</sup> Il s'agit du titre du chapitre 1<sup>er</sup> des *Aventures de la dialectique*.

l'entendement a appris à douter de lui-même<sup>8</sup> ». Il a appris à renoncer à la formulation de lois valables partout et tout le temps. Si une telle entreprise n'est plus d'actualité, c'est parce que la réalité, historique en l'occurrence, apparaît pour ce qu'elle est, irrémédiablement complexe, rétive à toute simplification. M. Merleau-Ponty se réfère à l'analyse menée par M. Weber des liens entre capitalisme et Réforme, soulignant comment le premier finit par dénaturer l'éthique de la seconde, dont il procède toutefois. Il n'est pas possible de figer ce complexe de relations que constitue la réalité. L'entendement n'a pu qu'accepter l'impossibilité d'accéder à un niveau d'analyse général capable de rendre compte de, et de dépasser, la diversité des situations particulières.

M. Merleau-Ponty est alors à même de distinguer la phénoménologie de Hegel de celle de M. Weber ; pour ce dernier « le sens qu'elle trouve au fait historique est vacillant et toujours menacé<sup>9</sup> ». La raison fondamentale relève de « l'épaisseur du social » déjà citée, de « l'opacité du social » qui ne sont donc pas des résidus de défaut de méthode, mais tiennent essentiellement à « l'irrationalité du monde<sup>10</sup> ». Cette dernière souligne l'incapacité de la dialectique hégélienne à comprendre la réalité social-historique comme « entrelacs », incapacité à analyser les « renversements où l'effet se retourne contre sa cause<sup>11</sup> » de manière imprévisible.

Ces caractéristiques du monde humain conduisent à reconnaître « les points de vue multiples, spécifiques, hétérogènes, disparates sous lesquels la réalité se présente à nous<sup>12</sup> ». Compte tenu de l'inscription dans le monde qui est la nôtre (à laquelle les historiens sont particulièrement sensibles, eux qui ne peuvent évidemment s'extraire de leur position par rapport à leur objet d'étude) il n'est pas possible de dépasser une telle appréhension perspectiviste de la réalité.

La critique de la logique de l'intérêt général que l'on peut construire à partir des positions de M. Merleau-Ponty tient à cette crise de l'entendement. A condition de bien comprendre la modalité de cette crise : non une crise de croissance ou le résultat d'erreurs de mise en œuvre, mais une crise réelle de l'entendement, renvoyant à des motifs réels, qui tiennent à la fois à la situation au monde des hommes et à la complexion

---

<sup>8</sup> M. Merleau-Ponty, *Les aventures de la dialectique*, op. cit., p. 40.

<sup>9</sup> M. Merleau-Ponty, *Résumés de cours* [1966], Paris, Gallimard, 1988, p. 51.

<sup>10</sup> M. Merleau-Ponty, *Les aventures de la dialectique*, op. cit., p. 41.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 38.

de la réalité. L'hypothèse de l'intérêt général repose sur la possibilité d'un dépassement du point de vue particulier vers une position à même de ressaisir les points de vue particuliers qu'elle exprime en les dépassant. Quelles que soient les difficultés d'une telle entreprise, au-delà de la discussion relative au mode de composition de l'intérêt général, le principe de participation du particulier et du général est posé, la possibilité de dépassement du particulier est pensée. Autant de propositions que les analyses de M. Merleau-Ponty mettent en crise.

### **Critique du corps**

Cette critique devient critique du corps chez C. Lefort.

L'enjeu reste le même, critiquer l'hypothèse de la participation du particulier au général. Les modalités et les lieux à partir desquels C. Lefort va penser cette critique lui sont toutefois spécifiques, soulignant l'impossible unification du social que requiert et manifesterait la formulation d'un intérêt général.

On peut repérer les principes de cette critique dans des textes de C. Lefort publiés au moment où, à la fin des années 1950, il appartient encore à *Socialisme ou Barbarie*, revue et organisation militante qu'il a cofondée avec C. Castoriadis. Dans deux articles de cette période, repris dans *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, il critique la théorie du parti, ce qu'il dénonce comme « mythologie du parti<sup>13</sup> ». Ses désaccords avec *Socialisme ou Barbarie* tiennent alors à ce qui pourrait passer pour une simple divergence tactique (faut-il transformer le groupe et la revue éponyme en parti révolutionnaire, ce que propose C. Castoriadis ?), mais qui révèle en fait une opposition bien plus fondamentale.

Il me semble en effet que le ressort fondamental de sa critique de la reformulation du projet révolutionnaire relève déjà d'une critique de la logique du corps qui structure la théorie de l'intérêt général. Ce qui est en jeu concerne ce qu'il dénoncera bien plus tard, dans des articles consacrés à l'évolution de M. Merleau-Ponty, comme l'image du corps : une logique d'analyse postulant la possibilité d'une saisie de la réalité à partir d'un centre, d'une tête, produisant des effets (qui s'avèrent réducteurs pour C. Lefort) d'unification du réel. Dans l'éventuelle transformation en parti, le prolétariat n'est alors plus considéré que par rapport aux chefs, dans un rapport vertical. Le prolétariat se

---

<sup>13</sup> C. Lefort, *Éléments d'une critique de la bureaucratie* [1971], Paris, Gallimard, 1979, p. 113.

représente sa « direction comme un corps séparé de lui<sup>14</sup> ». Cette dénonciation d'une direction conçue comme corps séparé est répétée ; la direction est « posée comme un corps relativement extérieur à lui-même (*ie* le prolétariat)<sup>15</sup> ». Cette « exigence d'un corps de révolutionnaire »<sup>16</sup> va de pair avec la « théorie du parti » et l'« image du corps ».

A l'inverse, C. Lefort est attentif au fait que « le prolétariat n'est rien d'objectif<sup>17</sup> » ; le « prolétariat ne se définit que comme expérience »<sup>18</sup> dont il serait illusoire et fautif de prétendre exprimer la vérité.

Il convient donc de sortir de ce modèle vertical pour, à l'inverse, proposer un « réseau d'avant-garde<sup>19</sup> » ; il faut « mettre en contact », « faire communiquer », faciliter une « synthèse dynamique<sup>20</sup> ». Je reviendrai tout à l'heure sur ce vocabulaire et ce modèle du réseau, des relations horizontales, en un mot sur ce modèle de la chair. Dans ces textes, dont l'objet explicite est apparemment fort loin de l'intérêt général, se joue donc une critique d'une approche centrée et verticale au profit d'une tout autre logique pour laquelle l'hypothèse d'un intérêt général reproduirait les réductions et les simplifications de l'image du corps.

Il y a un deuxième lieu où C. Lefort développe sa critique politique de l'image du corps. Il est plus connu, je vais donc aller plus vite. Il s'agit de sa critique des régimes totalitaires ; on la trouve principalement dans *L'invention démocratique*. Ce qui est en jeu dans les régimes totalitaires, dans leur fantasme de l'unité, « c'est toujours l'intégrité du corps<sup>21</sup> ». La dénégation de la division, l'identification des pôles du Savoir et du Pouvoir empêchent la reconnaissance de la division, caractéristique et moteur de la révolution démocratique. La logique du corps se fait particulièrement sentir dans ses effets : uniformisation, hiérarchie, inféodation à une tête, l'Egocrate.

Dans cette perspective totalitaire, la relation particulier-général est pensée à l'aune de la logique du corps, de manière certes radicalisée, le particulier n'ayant pas de consistance, en raison de la non-reconnaissance de la division entre société et Etat. Si

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>21</sup> M. Merleau-Ponty, *Le Visible et l'invisible*, *op. cit.*, p. 174

ces analyses ne sont pas directement et explicitement le lieu d'une critique de l'intérêt général, elles en constituent une condition importante : à l'inverse de la situation totalitaire, la révolution démocratique est pensée par C. Lefort comme acceptation de la division, et par conséquent refus de l'unité et de la logique du corps. Une telle analyse de la démocratie dessine le cadre d'une critique de l'intérêt, compris comme hypostase, refuge de l'unité du corps social. La singularité de cette analyse, qui n'envisage pas la démocratie du point de vue réducteur d'une physique régulatrice des pouvoirs, conduit à récuser le modèle de l'intérêt général.

C. Lefort trouvera dans l'analyse de l'évolution de M. Merleau-Ponty l'occasion de préciser l'« image du corps », dont précisément ce dernier arrive à se défaire. M. Merleau-Ponty est celui qui amène à « abandonner toute assurance en un centre<sup>22</sup> ». C. Lefort lit le passage de la *Phénoménologie de la perception* à *Le Visible et l'invisible* comme la « défaite de l'image du corps<sup>23</sup> ». La pensée ne peut plus se fonder dans la perception, matrice originaire de sens ; elle consiste au contraire à faire l'expérience d'un « tissu de la différence », d'un « avènement continué à soi<sup>24</sup> », d'une impossible identité à soi-même.

Cette épreuve constitue la raison ultime de l'illusion d'une articulation stable entre intérêt particulier et intérêt général. Dans cette perspective, c'est le sens même de la logique de l'intérêt général qui se trouve remis en cause tant cette dernière consiste précisément à postuler qu'il est possible de dépasser le point de vue particulier pour accéder à une unité stable et synthétique d'un ordre supérieur, garant d'une participation réglée. Contre ces illusions et ces facilités, la démocratie consiste à assumer cet irréductible perspectivisme ; on ne peut rendre compte du social à partir d'un lieu unificateur. La différence et partant le dissensus caractérisent irrémédiablement le tissu démocratique qu'aucun intérêt général ne pourra résumer sans le réduire et le contraindre.

Au-delà de la critique de la logique du corps, au-delà donc du schème capable de fonder une théorie de l'intérêt général, on peut trouver positivement, toujours chez M. Merleau-Ponty et C. Lefort, ce qu'il est possible d'appeler une logique de la chair. Cette

---

<sup>22</sup> M. Merleau-Ponty, « Qu'est-ce que voir ? » [1974], in *Sur une colonne absente. Autour de Merleau-Ponty*, Paris, Gallimard, 1978, p. 154.

<sup>23</sup> M. Merleau-Ponty, « Le corps, la chair » [1971], in *Sur une colonne absente, op. cit.*, p. 130.

<sup>24</sup> *Ibid.*

logique horizontale et non plus verticale, cette attention au tissu, au réseau propose une approche de la réalité sociale indépendamment d'une éventuelle identification d'un intérêt général. Cette « fouille dans la chair du social<sup>25</sup> » conduira C. Lefort à penser la division ultime du corps social et l'indétermination de l'histoire.

### **Logique latérale de la chair**

De ce point de vue l'intérêt de la lecture de M. Merleau-Ponty réside dans les propositions ontologiques conduisant à la logique de la chair qui rend caduc le schème de l'intérêt général.

Un des premiers lieux de cette nouvelle approche, on l'a déjà rencontré, se trouve dans les lectures de M. Weber et, dans une moindre mesure, de G. Lukacs, dans les *Résumés de cours* puis dans *Les aventures de la dialectique*. M. Merleau-Ponty y souligne son intérêt pour « Le pluralisme, qui semblait interdire toute interprétation unifiante de l'histoire<sup>26</sup> ». Dans le refus d'une dialectique hégélienne, l'œuvre de M. Weber pense l'histoire et le social à partir du pluralisme, à partir de mises en rapport latérales. Lukacs sera lu quant à lui comme l'un de ceux qui soulignent l'« opacité du social<sup>27</sup> ». Ce qui est en jeu est encore la critique de la possibilité d'une dialectique comme la pense Hegel, une dialectique articulant particulier et général.

A l'inverse la notion d'institution (à laquelle est consacré le cours de l'année 1954-55) est présentée comme « remède aux difficultés de la philosophie de la conscience<sup>28</sup> », c'est-à-dire comme remède à la logique du corps. M. Merleau-Ponty fait alors référence de manière archétypale à L. Febvre : l'accès aux autres outillages mentaux se fait « par pénétration latérale<sup>29</sup> ». Une époque n'est plus expression, étape particulière d'une évolution générale ; le particulier doit être pensé comme singularité, dont l'analyse et l'expression relèvent de la latéralité. Ces analyses contribuent à « une révision de l'hégélianisme <sup>30</sup> » ; elles mènent au « développement de la phénoménologie en métaphysique de l'histoire » (*ibid.*).

---

<sup>25</sup> M. Merleau-Ponty, *Écrire. À l'épreuve du politique*, Paris, Calmann Lévy, 1992, p. 23.

<sup>26</sup> M. Merleau-Ponty, *Résumé de cours, op. cit.*, p. 50.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 65.

Reconnaissant le caractère indépassable et non dialectique de l'histoire, reconnaissant l'impossible actualisation de l'histoire dans l'articulation particulier-général, la notion de latéral est décisive. La saisie de l'universel et du général signifierait la forclusion de l'histoire, comme la théorie de l'intérêt général signifierait la forclusion du politique, je vais y revenir : « Il n'y a pas histoire si le cours des choses est une série d'épisodes sans lien, ou s'il est un combat déjà gagné dans le ciel des idées <sup>31</sup> ». Dans sa défense d'une « démocratie plurielle », dans sa critique de l'intérêt général homogénéisateur, C. Mouffe précise : « Le citoyen démocratique n'est aujourd'hui pensable que dans le contexte d'un nouveau type d'articulation entre l'universel et le particulier, sur le mode d'un universalisme qui intègre les diversités, de ce que Merleau-Ponty appelait un universalisme latéral<sup>32</sup> ». La démocratie ne se résume pas à identifier le point à partir duquel rendre compte de manière synthétique et panoptique de l'ensemble du social ; elle consiste à mettre en forme l'ensemble des réseaux et des relations latérales constituant l'épaisseur même du social.

Le schème de la relation particulier-général n'est plus heuristique ni pertinent. Il convient de penser les rapports latéraux, l'entrelacs. La logique ne saurait donc plus être verticale, fondant la liaison dialectique entre particulier et général ; elle est remplacée par une logique de la chair. Cette dernière est caractérisée par le tissu : dans *Le visible et l'invisible*, parlant de « L'être société d'une société », M. Merleau-Ponty précise que « ce tout qui rassemble toutes les vues » relève d'un « tissu »<sup>33</sup>.

On retrouve ainsi la logique qui était celle de C. Lefort, soucieux de l'organisation horizontale du réseau plutôt que de l'organisation verticale du parti. Le réseau, le tissu, la chair<sup>34</sup> mais aussi l'épaisseur et l'opacité deviennent alors les notions opératoires.

La notion de chair est dès lors fondamentale. On en a déjà précisé les notions connexes essentielles à partir des Notes de travail de *Le visible et l'invisible* : la chair résulte de la reconnaissance que « Il n'y a plus d'essence au-dessus de nous<sup>35</sup> ». Elle

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>32</sup> M. Merleau-Ponty, *Le Politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*, Paris, La Découverte-MAUSS, 1994, Introduction, p. 15.

<sup>33</sup> M. Merleau-Ponty, *Le Visible et l'invisible*, *op. cit.*, p. 228.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 158.

résulte aussi de la critique de l'alternative du « survol ou de la fusion<sup>36</sup> », elle circonscrit l'importance des « rapports latéraux<sup>37</sup> ».

Le sens de la logique de la chair diffère donc essentiellement de celui de l'intérêt général. De ce point de vue on peut faire l'hypothèse que la conceptualisation de M. Merleau-Ponty pourrait s'avérer intéressante pour penser la notion de commun. Elle est davantage en mesure de penser le commun plutôt que le général, l'intérêt commun plutôt que l'intérêt général. Non pas donc ce qui apparaît dans un mouvement vertical d'abstraction, mais dans une dynamique immanente de mélange.

### **Contre la forclusion du politique**

Je voudrais terminer par une série de remarques concernant C. Lefort, dont le propos sera sensiblement différent, même s'il se réclame de M. Merleau-Ponty. L'œuvre de C. Lefort va permettre de saisir les raisons plus proprement politiques, ou plutôt démocratiques pour lesquelles la question de l'intérêt général perd de son opportunité, traçant ainsi une nouvelle voie d'analyse, une nouvelle approche de la démocratie.

On peut trouver chez C. Lefort différents lieux permettant de cerner ces raisons démocratiques spécifiques. Le premier nous ramènera momentanément à M. Merleau-Ponty, dans la mesure où C. Lefort se revendique de l'analyse de la « chair du social », on l'a vu : « j'avance ce dernier terme, que j'emprunte à M. Merleau-Ponty, pour désigner un milieu différencié, se développant à l'épreuve de sa division interne, et sensible à lui-même en toutes ses parties<sup>38</sup> ». C'est dans la lecture de Tocqueville qu'il développera cette « exploration<sup>39</sup> » ; mais également chez Marx, ce qui lui permettra d'être sensible à la « dynamique de la démocratie, à l'expérience d'une indétermination dernière des fondements de l'ordre social<sup>40</sup> ». On le voit, ce projet théorique, cette façon de lire des textes construit un objet totalement étranger à la recherche de l'intérêt général. L'essentiel n'est pas là ; l'analyse singulière de la démocratie va même rendre ce schème inopérant, comme on va le voir.

---

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>38</sup> M. Merleau-Ponty, « Tocqueville : démocratie et art d'écrire » in *Écrire. À l'épreuve du politique*, op. cit., p. 71.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Maurice Merleau-Ponty, « Philosophe ? » in *Écrire*, op. cit., p. 349.

Le deuxième lieu nous conduira à la raison démocratique invalidant le schème de l'intérêt général. La pensée de la démocratie développée par C. Lefort insiste sur les notions de division, de dissensus. On ne peut uniquement définir la démocratie de manière procédurale comme une physique des pouvoirs, elle est essentiellement le régime de l'incertitude et du débat. La démocratie est la mise en forme de l'agonistique dira C. Mouffe, cherchant à circonscrire la même dimension que C. Lefort. Dans cette perspective le paradigme de l'intérêt général n'est plus heuristique. La question démocratique ne consiste pas à identifier, construire ou calculer un intérêt général et supérieur synthétisant et résumant le corps social. Ce dernier ne peut être figuré dans une hypostase de ce type ; il est irrémédiablement fracturé, dissemblable, sans que cette caractéristique puisse être pensée comme un défaut ou un niveau à dépasser. Je l'ai dit, l'intérêt général apparaît alors comme un vecteur de forclusion du politique. Ce modèle est illusoire dans son hypothèse de définition d'un point à même de restituer l'ensemble irrémédiablement divers du social.

Le troisième lieu, en lien avec le précédent, souligne le caractère béant de la démocratie : « La révolution démocratique, longtemps souterraine, explose, quand se trouve détruit le corps du roi [...] la démocratie inaugure l'expérience d'une société insaisissable » à l'unité jamais assurée<sup>41</sup>. La démocratie est un système infondé, C. Lefort parle de la « béance d'une société indéfinie<sup>42</sup> ». « Le nombre décompose l'unité, anéantit l'identité<sup>43</sup> » : à la différence de la société traditionnelle assurée de trouver unité et intérêt général, la démocratie est condamnée à figurer et mettre en scène son indivision.

Le système démocratique ne fonctionne précisément que grâce à des règles qui ne sont pas des fondations, mais seulement des règles techniques de fonctionnement. La démocratie selon C. Lefort ne repose pas sur une fondation substantielle. De ce point de vue il appartient bien à l'une des caractéristiques de la philosophie française contemporaine, qui se différencie en cela de ses contemporaines allemande ou américaine<sup>44</sup>. Au-delà des modèles fondationnels dans leur version rationnelle (J. Rawls)

---

<sup>41</sup> C. Lefort, *L'invention démocratique* [1981], Paris, Fayard, 1983, p. 179-180.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>44</sup> Voir D. Cefaï, « Le désintérêt pour l'intérêt : droit de l'homme et démocratie » in Alain Caillé *et al.*, *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Paris, Champs Flammarion, 2001.

ou communicationnelle (J. Habermas), C. Lefort propose une pensée de la démocratie qui s'ancre dans la puissance du différend, de la division.

Je voudrais terminer par cette rapide esquisse de cartographie de la philosophie politique française contemporaine : les questions de la composition des intérêts et du fondement, au sens fort, de cette entreprise ne sont nullement au centre de ses préoccupations. C. Lefort appartient indéniablement à ce champ, qui fait de la pensée de la division, du différend, de la mésentente ses objets propres. Il y occupe une place particulière en raison des liens qu'il a tissés avec M. Merleau-Ponty ; la reconnaissance de la division et la critique du schème de l'intérêt général ne proviennent pas chez lui d'un héritage marxiste critique, mais de ses lectures de M. Merleau-Ponty. C'est sur cette singularité que je conclurai.